

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORIAN MARINE CONSULTING » en abrégé «
IMC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX 7ème TRANCHE NON LOIN DU TERRAIN
D'ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORIAN MARINE CONSULTING »

en abrégé « IMC »

Objet : EXPERTISES MARITIMES ET TERRESTRES;
OFFSHORE; AUDITS. PRESTATION DE SERVICES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX 7ème TRANCHE NON LOIN DU TERRAIN
D'ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Dirigeant(s) M AFFI ERIC ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10101 du 08/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65390/GTCA/RC/2023 du 08/09/2023

